Fiche de données de sécurité

Copyright,2025, Copyright, 2019, Meguiar's, Inc. Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits Meguiar's, Inc. est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable Meguiar's, Inc., et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	31-5448-1	**Numéro de version:**	4.01
Date de révision:	12/09/2025	**Annule et remplace la version du :**	19/06/2025

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
All Purpose Cleaner (Detailer) D101 [D10101 D10105 D10155]

Numéros d'identification de produit
GC-8010-6283-4

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Utilisation dans l'industrie automobile.

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M Belgium BV/SRL, Hermeslaan 7, B1831 Diegem
Téléphone:	+32 (0)2 722 51 11
E-mail:	CER-productstewardship@mmm.com
Site internet	http://www.3m.com/be

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
+ 32 (0)2 722 54 23, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111, ou Centre Antipoisons + 32 (0)70 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.
Ce produit a été testé pour les lésions oculaires / irritation oculaire et les résultats des tests sont reflétés dans la classification attribuée.
Ce produit a été testé pour la corrosion / irritation cutanée et les résultats des tests sont reflétés dans la classification attribuée.

CLASSIFICATION:

Substance ou mélange corrosif aux métaux, catégorie 1 Met. Corr. 1; H290

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 1C - H314

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1 - Eye Dam. 1; H318

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique, catégorie 3 - STOT SE 3; H335

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
DANGER.

Symboles :
SGH05 (Corrosion)SGH07 (Point d'exclamation)

Pictogrammes

Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Métasilicate de disodium	6834-92-0	229-912-9	1 - 5

MENTIONS DE DANGER:

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P260E	Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
P280D	Porter des gants de protection, un vêtement de protection et un appareil de protection des yeux et du visage.

Intervention ::

P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Note sur l'étiquetage
Mise à jour selon le règlement des détergents
Ingrédients requis selon 648/2004 : <5 % : tensioactif anionique. Contient : Parfums, hexyl cinnamal, linalol.
La classification H314 est fondée sur le pH et les tests sur un produit similaire. Classification H335 sur la base d'étude de test.

2.3 .Autres dangers

Inconnu
Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances
Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Ingrédients non dangereux	Mélange	80 - 100	Substance non classée comme dangereuse
Métasilicate de disodium	(N° CAS) 6834-92-0 (N° CE) 229-912-9 (N° REACH) 01-2119449811-37	1 - 5	Corr. cutanée 1B, H314 STOT SE 3, H335 Met. Corr. 1, H290
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	(N° CE) 931-534-0 (N° REACH) 01-2119513401-57	1 - 5	Irr. de la peau 2, H315 Lésions oculaires 1, H318
2-Butoxyéthanol	(N° CAS) 111-76-2 (N° CE) 203-905-0 (N° REACH) 01-2119475108-36	< 3	Tox. aigüe 3, H331 Tox. aigüe 4, H302(LD50 = 1200 mg/kg Valeurs ETA selon l'annexe VI) Irr. de la peau 2, H315 Irr. des yeux 2, H319

Toute entrée dans la colonne Identifiant (s) qui commence par les chiffres 6, 7, 8 ou 9 est un numéro de liste provisoire fourni par l'ECHA en attendant la publication du numéro d'inventaire CE officiel de la substance.
Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Limites de concentration spécifique

Ingrédient	Identifiant(s)	Limites de concentration spécifique
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	(N° CE) 931-534-0	(C >= 5%) Irr. de la peau 2, H315 (C >= 38%) Lésions oculaires 1, H318 (5% =< C < 38%) Irr. des yeux 2, H319

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:
Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:
Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les vêtements souillés. Consulter immédiatement un médecin. Laver les vêtements avant utilisation.

Contact avec les yeux:

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si celà est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:
Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:
Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:
Irritant pour les voies respiratoires (toux, éternuements, écoulement nasal, maux de tête, enrouement et douleurs au nez et à la gorge). Brûlures cutanées (rougeur localisée, gonflement, démangeaisons, douleur intense, cloques et destruction des tissus). Lésions oculaires graves (opacité de la cornée, douleur intense, larmoiement, ulcérations et altération ou perte de vision significatives).

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:
Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:
En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:
Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance	Condition
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.
Vapeurs ou gaz irritants	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:
Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:
Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Utiliser un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Se reporter à la section 8 pour les recommandations relatives aux EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un rejet accidentel dépasse les capacités de protection des EPI répertoriés à la section 8, ou est inconnue, sélectionner un EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenir compte des dangers physiques et chimiques du produit lors de cette opération. Des exemples d'ensembles d'EPI pour une intervention d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue de protection en cas de rejet de matière inflammable ; le port de vêtements de protection chimique si la matière déversée est corrosive, sensibilisante, irritante cutanée importante ou peut être absorbée par la peau ; ou le port d'un respirateur à adduction d'air à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des informations sur les dangers physiques et pour la santé, se reporter aux sections 2 et 11 de la FDS.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:
Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Contenir le renversement. Diluer avec un important excés d'eau. Ajouter, avec précaution et en mélangeant, un acide dilué

approprié tel que l'acide sulfamique ou de l'acide acétique. Vérifier la neutralité. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient métallique, revêtu intérieurement de polyéthylène. Nettoyer les résidus avec de l'eau. Ne pas fermer pendant 48 heures. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:
Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Tenir hors de portée des enfants. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc) Tenir à l'écart de métaux réactifs (ex. : aluminium, zinc) afin d'éviter la formation d'hydrogène

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/récipient en... avec doublure intérieure résistant à la corrosion. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants. Stocker à l'écart de produits alimentaires ou pharmaceutiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
2-Butoxyéthanol	111-76-2	OELs Belgique	VLEP(8 h):98 mg/m3(20 ppm);VLCT(15 min.):246 mg/m3(50 ppm)	la peau

OELs Belgique : Belgique. Exposure Limit Values.
VLEP
Valeurs limites de moyenne d"exposition
/

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès du Centre de connaissance belge sur le bien-être au travail (BeSWIC).

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés
Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:
Ecran total.
Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards
Utiliser une protection des yeux et du visage conforme à la norme EN 166

Protection de la peau/la main
Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	**Epaisseur (mm)**	**Temps de pénétration**
Caoutchouc butyle	.35	> 8 heures
Caoutchouc nitrile.	.125	> 8 heures
Polymère laminé	.062	> 8 heures

Les données sur les gants sont fondées sur la substance qui conduit à la toxicité cutanée et les conditions présentes au moment du test. Le temps de pénétration peut être altéré quand le gant est soumis à des conditions d'utilisation où un stress supplémentaire est imposé au gant.

Normes applicables / Standards
Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (par exemple, pulvérisation, risque élevé d'éclaboussures, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir le(s) matériau(x) de gants recommandé(s) pour déterminer le tablier approprié.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des particules
Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards
Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136
Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136 : Filtre type P

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Couleur	Vert
Odeur	Odeur douce
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Point de fusion / point de congélation	*Non applicable.*

Point/intervalle d'ébullition:	100 °C
Inflammabilité	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (LEL)	*Non applicable.*
Limites d'inflammabilité (UEL)	*Non applicable.*
Point d'éclair:	Point d'éclair > 93°C [*Méthode de test:*Coupe fermée]
Température d'inflammation spontanée	*Non applicable.*
Température de décomposition	*Pas de données de tests disponibles.*
pH	12 - 14
Viscosité cinématique	*Pas de données de tests disponibles.*
Hydrosolubilité	Totale
Solubilité (non-eau)	*Pas de données de tests disponibles.*
Coefficient de partage n-octanol / eau	*Pas de données de tests disponibles.*
Pression de vapeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité	1 g/cm3
Densité relative	0,995 - 1,45 [*Réf. Standard :*Eau = 1]
Densité de vapeur relative	*Pas de données de tests disponibles.*
Caractéristiques des particules	*Non applicable.*

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils *Pas de données de tests disponibles.*
Taux d'évaporation: *Pas de données de tests disponibles.*
Masse moléculaire: *Pas de données de tests disponibles.*
Teneur en matières volatiles: 93,2 % en poids [*Méthode de test:*Estimé]

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:
Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:
Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:
Non applicable

10.5 Matériaux à éviter:
Acides forts
Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance	**Condition**
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:
Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements,douleur nasale et maux de gorge.

Contact avec la peau:
Brûlures cutanées (corrosion chimique): les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, démangeaisons, douleurs, cloques, ulcération et formation de plaies et escarres.

Contact avec les yeux:
Brûlure oculaire d'origine chimique (corrosion chimique): les symptômes peuvent inclure opacité de la cornée, brûlures chimiques, douleurs, larmoiements, ulcérations, diminution ou perte de la vision.

Ingestion:
Effets gastrointestinaux : les symptômes peuvent inclure une douleur vive à la bouche, à la gorge et à l'abdomen, des nausées, des vomissements, de la diarrhée.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé.50 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Métasilicate de disodium	Cutané	Lapin	LD50 > 4 640 mg/kg
Métasilicate de disodium	Ingestion	Rat	LD50 500 mg/kg
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	Cutané	Lapin	LD50 6 300 mg/kg
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 52 mg/l
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	Ingestion	Rat	LD50 2 079 mg/kg
2-Butoxyéthanol	Cutané	Cochon d'Inde	LD50 > 2 000 mg/kg
2-Butoxyéthanol	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Cochon d'Inde	LC50 > 2,6 mg/l
2-Butoxyéthanol	Ingestion	Cochon d'Inde	LD50 1 200 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Produit	Données in Vitro	Corrosif
Métasilicate de disodium	Lapin	Corrosif
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	Lapin	Irritant
2-Butoxyéthanol	Lapin	Irritant

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Produit	Risques pour la santé similaires	Corrosif
Métasilicate de disodium	Données in Vitro	Corrosif
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	Lapin	Corrosif
2-Butoxyéthanol	Lapin	Irritant sévère

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Métasilicate de disodium	Souris	Non-classifié
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	Cochon d'Inde	Non-classifié
2-Butoxyéthanol	Cochon d'Inde	Non-classifié

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Métasilicate de disodium	In vitro	Non mutagène
Métasilicate de disodium	In vivo	Non mutagène
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	In vitro	Non mutagène
2-Butoxyéthanol	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	Ingestion	Rat	Non-cancérogène
2-Butoxyéthanol	Inhalation	Multiples espèces animales.	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Métasilicate de disodium	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Souris	NOAEL 200 mg/kg/jour	Pendant la grossesse

Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Souris	NOAEL 2 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse
2-Butoxyéthanol	Cutané	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 760 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
2-Butoxyéthanol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 100 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse
2-Butoxyéthanol	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Multiples espèces animales.	NOAEL 0,48 mg/l	Pendant l'organogenèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Produit	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Risques pour la santé similaires	Irritation Positive	
Métasilicate de disodium	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Classification officielle	NOAEL Non disponible	
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
2-Butoxyéthanol	Cutané	Système endocrine	Non-classifié	Lapin	NOAEL 902 mg/kg	6 heures
2-Butoxyéthanol	Cutané	Foie	Non-classifié	Lapin	LOAEL 72 mg/kg	Pas disponible
2-Butoxyéthanol	Cutané	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Lapin	LOAEL 451 mg/kg	6 heures
2-Butoxyéthanol	Cutané	sang	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	
2-Butoxyéthanol	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	
2-Butoxyéthanol	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Non-classifié	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	
2-Butoxyéthanol	Inhalation	sang	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	
2-Butoxyéthanol	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Non-classifié	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	
2-Butoxyéthanol	Ingestion	sang	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	
2-Butoxyéthanol	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnement et / ou abus

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Métasilicate de disodium	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une	Chien	LOAEL 2 400 mg/kg/jour	4 semaines

			classification.			
Métasilicate de disodium	Ingestion	Système endocrine | sang	Non-classifié	Rat	NOAEL 804 mg/kg/jour	3 Mois
Métasilicate de disodium	Ingestion	Coeur | Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 259 mg/kg/jour	8 semaines
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	Ingestion	Système endocrine | système hématopoïétique | Foie | système immunitaire | des yeux | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 195 mg/kg/jour	2 années
2-Butoxyéthanol	Cutané	sang	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	Pas disponible
2-Butoxyéthanol	Cutané	Système endocrine	Non-classifié	Lapin	NOAEL 150 mg/kg/jour	90 jours
2-Butoxyéthanol	Inhalation	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 2,4 mg/l	14 semaines
2-Butoxyéthanol	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,15 mg/l	14 semaines
2-Butoxyéthanol	Inhalation	sang	Non-classifié	Rat	LOAEL 0,15 mg/l	6 Mois
2-Butoxyéthanol	Inhalation	Système endocrine	Non-classifié	Chien	LOAEL 1,9 mg/l	8 jours
2-Butoxyéthanol	Ingestion	sang	Non-classifié	Rat	LOAEL 69 mg/kg/jour	13 semaines
2-Butoxyéthanol	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	Pas disponible

Danger par aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Métasilicate de disodium	6834-92-0	Algues vertes	Estimé	72 heures	EC50	>345,4 mg/l
Métasilicate de disodium	6834-92-0	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	LC50	210 mg/l
Métasilicate de disodium	6834-92-0	Algues vertes	Estimé	72 heures	EC10	34,5 mg/l

Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	931-534-0	Diatomée	Estimé	72 heures	EC50	1,97 mg/l
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	931-534-0	Poisson zèbre	Estimé	96 heures	LC50	4,2 mg/l
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	931-534-0	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	4,53 mg/l
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	931-534-0	Diatomée	Estimé	72 heures	EC10	1,2 mg/l
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	931-534-0	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	2,4 mg/l
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Boue activée	Expérimental	16 heures	IC50	>1 000 mg/l
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Huître	Expérimental	96 heures	LC50	89,4 mg/l
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	1 840 mg/l
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	1 474 mg/l
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	1 550 mg/l
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC10	679 mg/l
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	100 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Métasilicate de disodium	6834-92-0	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	931-534-0	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	80 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	90.4 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Expérimental Biodégradation	28 jours	Déplétion du carbone organique	100 % Suppression de carbone organique dissous COD	Test OCDE 302B Zahn-Wellens/EVPA

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Métasilicate de disodium	6834-92-0	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	931-534-0	Estimé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-1.3	
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.81	

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Estimé Mobilité dans le sol	Koc	67 l/kg	

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables
Pas d'information disponible.

Les agents tensio-actifs contenus dans cette préparation sont en conformité avec les critères de biodégradabilité établis selon le réglement Européen 648/2004 sur les détergents.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:
Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Eliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit dans une installation d'incinération de déchets autorisée La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle du fabricant, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)
20 01 29* Détergents contenant des substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN3266	UN3266	UN3266
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	LIQUIDE CORROSIF, BASIQUE, INORGANIQUE, N.O.S. (MÉTASILICATE DE SODIUM)	LIQUIDE CORROSIF, BASIQUE, INORGANIQUE, N.O.S. (MÉTASILICATE DE SODIUM)	LIQUIDE CORROSIF, BASIQUE, INORGANIQUE, N.O.S. (MÉTASILICATE DE SODIUM)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	8	8	8
14.4 Groupe d'emballage	III	III	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Non dangereux pour l'environnement	Ne s'applique pas.	N'est pas un polluant marin
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	C5	Non applicable.	Non applicable.
Code de ségrégation IMDG	Non applicable.	Non applicable.	Aucun

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

Ingrédient	Numéro CAS	Classification	Réglementation
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Statut des inventaires
Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Australia National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec la réglementation des Philippines RA 6969. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

DIRECTIVE 2012/18/UE
Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1
Aucun

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2
Aucun

Règlement (EU) No 649/2012
Aucun produit chimique répertorié

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Raison de la révision:
Section 09 UE: informations sur le pH - L'information a été modifiée.
Section 1 : Adresse - L'information a été modifiée.
Section 08 : Protection individuelle - Déclaration relative au tablier - L'information a été ajoutée.
Section 8: Protection personelle - La peau/ Le corp humain (Information) - L'information a été supprimée.
Section 8: Protection de la peau - vêtements de protection (information) - L'information a été supprimée.
Section 9: Densité relative - L'information a été modifiée.
Section 14 Code de ségrégation - Données règlementaires - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est

la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Meguiar's, Inc. Belgium MSDSs sont disponibles à http://www.3m.com/be